

## Procès-verbal de la 7<sup>e</sup> réunion 2019-2020 de la commission des études 12 février 2020 à 13 h 30

### PERSONNES PRÉSENTES

- M. Jean-François Benny
- M. Raphaël Desroches
- Mme Suzie Dufresne
- Mme Isabelle Gagnon
- M. Nicolas Gagnon
- Mme Martine Haché
- Mme Anne Huard
- Mme Josianne Lafrance
- Mme Nathalie Nadeau
- Mme Stéphanie Poirier
- M. Sylvain Riendeau
- Mme Chantal Riopel
- Mme Julye Vézina

### OBSERVATRICE

- Judith Latendresse, directrice adjointe, Formation continue et services aux entreprises

### INVITÉ

- M. Bruno Gariépy

### ABSENCES MOTIVÉES

- M. Marc Bergeron
- Mme Laurence Briand
- Mme Éliane Chaput
- Mme Renée Gaudet

### SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

- Mme Céline Dessureault

---

### ORDRE DU JOUR

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la 6<sup>e</sup> réunion 2019-2020 de la commission des études tenue le mercredi 22 janvier 2020 et suites (document joint);
4. Avis sur l'offre de cours complémentaires 2020-2021 ;  
(document joint) Mme Isabelle Gagnon et Mme Josianne Lafrance;
5. Avis sur le calendrier scolaire 2020-2021;  
(document joint) M. Sylvain Riendeau;
6. Avis sur des modifications apportées aux *Règles en application du règlement sur l'admission des étudiants au Cégep régional de Lanaudière R6*;  
(document joint) M. Bruno Gariépy;
7. Information :
  - 7.1. Information sur les résultats des inscriptions pour la session d'hiver 2020;  
(document déposé séance tenante) M. Bruno Gariépy;
8. Divers;
  - 8.1. Cours en Ligne Ouverts et Massifs (CLOM);
9. Date de la prochaine rencontre;
10. Levée de l'assemblée.

---

#### 1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée;

Les membres présents forment le quorum. Mme Stéphanie Poirier déclare la séance ouverte.

M. Sylvain Riendeau remercie tous les membres du personnel ainsi que les étudiantes et étudiants qui se sont impliqués lors de l'activité *Portes ouvertes* qui a eu lieu hier. 440 personnes ont franchi les portes du collège pour s'informer sur les programmes d'études, valider leur choix de programme et visiter nos installations.

## 2. Adoption de l'ordre du jour;

### Ajout :

- Point 8 Divers, 8.1 Cours en Ligne Ouverts et Massifs (CLOM).

CDEJ-200212-01 Il est proposé par Mme Martine Haché appuyé par Mme Anne Huard d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

### Adopté à l'unanimité

## 3. Adoption du procès-verbal de la 6<sup>e</sup> réunion 2019-2020 de la commission des études tenue le mercredi 22 janvier 2020 et suites (document joint);

CDEJ-200212-02 Il est proposé par Mme Anne Huard appuyé par M. Nicolas Gagnon d'adopter le procès-verbal de la 6<sup>e</sup> réunion 2019-2020 de la commission des études tenue le mercredi 22 janvier 2020.

### Adopté à l'unanimité

### Suivis :

**Page 2, point 4, Avis sur le nouveau programme Technologie de la production horticole agroenvironnementale (153.F0) :** Les modifications suggérées concernant les corequis (CR) du cours 153-6H3-JO *Projet d'intégration horticole II* ont été faites (en plus du corequis (CR) 153-6E4-JO, les deux CR suivants ont été ajoutés : 153-6H4-JO *Commercialisation des produits et services horticoles* et 153-6D3-JO *Diffusion des connaissances horticoles*).

## 4. Avis sur l'offre de cours complémentaires 2020-2021 ; (document joint) Mme Isabelle Gagnon et Mme Josianne Lafrance;

Mme Isabelle Gagnon rappelle qu'au mois d'août 2019, le Collège lance l'appel de propositions de cours complémentaires du domaine Problématiques contemporaines dans le cadre du projet pilote. Au mois d'octobre 2019, le Collège lance l'appel de propositions de cours complémentaires pour l'offre habituelle 2020-2021. Le comité de la formation générale complémentaire (CFGC) s'est rencontré à trois reprises en décembre et janvier pour étudier les propositions provenant des départements, et faire ses recommandations à la direction relativement à l'offre de cours complémentaires pour l'année 2020-2021 et à la liste des cours complémentaires accessibles pour chaque programme d'études.

### DOMAINE 6 : PROBLÉMATIQUES CONTEMPORAINES (projet pilote), Ensemble 11 :

- 365-MU3-JO *Musique et enjeux sociaux* : coenseignement de deux disciplines différentes Musique et Sociologie (offert à l'automne et à l'hiver, étant donné qu'il est le seul cours à être enseigné en coenseignement dans deux disciplines différentes);
- 365-VR3-JO *Ose le vert, ose le faire !* : coenseignement par deux enseignants du département de TPHA;
- 365-MN3-JO *Techniques de manipulation (pour étudiantes et étudiants bien intentionnés<sup>1</sup>)* : coenseignement dans le département de Philosophie;
- 365-AN3-JO *La condition animale : fondements scientifiques et problèmes d'éthique<sup>2</sup>* : un enseignant du département de Philosophie;
- 365-SM3-JO *Santé mentale, toxicomanie et autres dépendances* : un enseignant du département de Psychologie.

### OFFRE DE COURS COMPLÉMENTAIRES 2020-2021 :

#### Nouveaux cours :

- 154-TV3-JO *Nous transformons et c'est vachement bon !* (domaine 2, ensemble 4) : Nouveau cours;
- 180-SC3-JO *Se soigner ou consulter ?* (domaine 2, ensemble 4) : remplace le cours SOS santé;
- 601-HU3-JO *L'humour comme mode d'expression* (domaine 5, ensemble 9) et 601-PH3-JO *Policier et horreur* (domaine 5, ensemble 9) : remplace les deux anciens cours.

<sup>1</sup> Le titre du cours était trop long et a été modifié par *Techniques de manipulation (pour les personnes honnêtes)*

<sup>2</sup> Le titre du cours était trop long et a été modifié par *La vie mentale des animaux : science et problèmes d'éthique*

### Cours retirés :

- 202-EJ3-JO *Scène de crime et enquêtes judiciaires : à la poursuite des preuves* (domaine 2, ensemble 3) – à la demande du département;
- 180-DFA-03 *S.O.S., santé "O" secours* (domaine 2, ensemble 4) – remplacé;
- 202-BV3-JO *La bière et le vin : de la fabrication à la dégustation* (domaine 2, ensemble 4) – à la demande du département;
- 601-BD3-JO *La bande dessinée* (domaine 5, ensemble 9) – remplacé;
- 601-LT3-JO *Cercle de lecture* (domaine 5, ensemble 9) – remplacé.

### Concernant le tableau énumérant l'accès des étudiants et étudiantes aux cours complémentaires selon leur programme, deux demandes ont été faites :

- Demande des APIs : revoir les conditions d'accès au cours 350-DF3-JO *Stratégie pour mieux réussir* étant donné les modifications apportées au cheminement Tremplin DEC;
- Département d'informatique : 420-JV3-JO *Réalisation d'un jeu vidéo* : tous les départements qui avaient un cours en bureautique ou en informatique (avec des cours de la suite Office) n'avaient pas accès à ce cours. Comme ce n'est pas le même contenu, le comité a recommandé de donner accès aux étudiants et étudiantes de ces programmes.

Modifications apportées au tableau pour ce cours pour les programmes 200.11 et 200.12 :

au lieu de *X* (choix permis au programme), on doit lire *Q* (choix permis avec l'autorisation de l'API).

### Cheminement du dossier :

4 juin 2019	Désignation des membres du comité de la formation générale complémentaire (CFGC)
16 août 2019	Appel de projets de cours du domaine Problématiques contemporaines (projet pilote)
21 octobre 2019	Appel de projets de cours auprès des coordinations départementales
13 janvier 2020	Recommandations finales du CFGC sur l'offre de cours complémentaires
22 janvier 2020	Adoption au comité de gestion pédagogique sur l'offre de cours complémentaires
12 février 2020	Présentation de l'offre de cours complémentaires à la commission des études pour avis
13 février 2020	Présentation de l'offre de cours complémentaires au conseil d'établissement pour adoption

### Précisions apportées à la suite des questionnements des membres :

- On souhaite connaître le nombre d'étudiantes et étudiants inscrits aux cours complémentaires ouverts et fermés par l'administration, de même que le nombre total d'étudiantes et étudiants inscrits en FG complémentaire pour chacune des sessions cette année. La connaissance de ces chiffres (et de leur évolution) pourra éventuellement nourrir la réflexion quand viendra le temps de réviser la politique ou les cahiers de programme.
- En ce qui concerne le domaine 6, il serait intéressant et pertinent de savoir quelles sont les disciplines concernées, comme c'est le cas pour les autres propositions.
- Dans la politique actuelle, si la discipline qui dispense le cours complémentaire est une discipline contributive du programme, les étudiantes et étudiants de ce programme ne peuvent choisir ce cours complémentaire. On indique que les étudiantes et étudiants de certains programmes qui ont beaucoup de disciplines contributives (Technologie des procédés et de la qualité des aliments et Sciences humaines) peuvent être brimés par les critères de la politique actuelle.

Cette année, le CFGC a reçu des demandes de modifications des accès au cours pour deux cours complémentaires. Ces demandes ont été analysées, puis le comité a choisi d'appliquer les modifications demandées avec l'intention de se pencher de façon plus globale sur la règle d'accès aux cours lors de la révision de la politique. Les membres se demandent si cette façon de procéder est équitable. On évalue la possibilité de revenir à la règle de la politique, mais les membres ne le souhaitent pas. On conseille au comité de récupérer les travaux qui avaient été réalisés lors de la dernière révision de la politique avant de la modifier et d'assouplir les critères d'accessibilité aux cours complémentaires.

### Modifications :

- Tableau Offre de cours par programme : 365-SM3-JO, *Santé mentale, toxicomanie et autres dépendances* :
  - On demande de retirer ce cours pour le programme Techniques d'éducation spécialisée;
  - Vérification à faire pour le programme Soins infirmiers;
- Tableau *Par domaine et par ensemble* : ajouter les disciplines;
- Descriptifs de cours :
  - Corriger les coquilles;
  - Page 12, 365-VR3-JO, *Ose le vert, ose le faire !* : l'émission dans un document officiel est discutable au lieu de : *t'aimes le vert?*  
*il serait préférable de lire : Tu aimes le vert ?*

CDEJ-200212-03 **Il est proposé par Mme Nathalie Nadeau appuyé par Mme Isabelle Gagnon, de donner un avis favorable au conseil d'établissement à l'offre de cours complémentaires 2020-2021 avec les modifications apportées.**  
**Adopté à l'unanimité**

### 5. Avis sur le calendrier scolaire 2020-2021; (document joint) M. Sylvain Riendeau;

M. Sylvain Riendeau nous indique que les dates des deux journées communes pour permettre au personnel de soutien de se réunir seront :

- Automne 2020 : jeudi 26 novembre 2020 (APM);
- Hiver 2021 : à déterminer (lors d'une journée d'évaluation au mois de mai 2021).

### Le **Projet 1 Automne 2020** est retenu :

- Début de la session : lundi 24 août 2020
- 82 jours : Total
- 75 jours de cours (15 semaines de prestation de cours ou d'évaluation)
- 1 journée pour l'épreuve uniforme en français (EUF)
- 4 journées d'évaluation dont 2 qui pourraient être utilisées, le cas échéant, pour remplacer une suspension de cours ou la fermeture du collège pour cause de tempête ou de force majeure
- 2 activités pédagogiques multiples (APM) : mardi 22 septembre 2020 et jeudi 26 novembre 2020
- 2 journées de relâche de cours : vendredi 9 octobre 2020 et mercredi 28 octobre 2020 (Portes ouvertes)

### Hiver 2021 :

- Début de la session : lundi 25 janvier 2021
- 82 jours : TOTAL
- 75 jours de cours (15 semaines de prestation de cours ou d'évaluation)
- 4 journées d'évaluation, dont 3 qui pourraient être utilisées, le cas échéant, pour remplacer une suspension de cours ou la fermeture du collège pour cause de tempête ou de force majeure
- 1 journée pour l'épreuve uniforme en français (EUF)
- 2 activités pédagogiques multiples (APM) : mardi 9 février 2021 (Portes ouvertes) et jeudi 15 avril 2021 (Festival harmonie)
- 1 journée pédagogique : jeudi 14 janvier 2021
- 5 journées de relâche de cours : du 1<sup>er</sup> au 5 mars 2021

### Cheminement du dossier :

16 octobre 2019	Adoption au comité de direction
23 octobre 2019	Avis favorable du comité de gestion pédagogique
13 novembre 2019	Dépôt à la commission des études
11 décembre 2019	Présentation à la commission des études pour avis (avis reporté)
22 janvier 2020	Présentation à la commission des études pour avis (avis reporté)
12 février 2020	Présentation à la commission des études pour avis
13 février 2020	Présentation du conseil d'établissement pour adoption

## Modifications apportées aux définitions :

- **Évaluation :**  
*Une journée où il n'y a pas d'horaire de cours régulier pour permettre la tenue d'activités d'évaluation de fin de session dans les programmes. ~~notamment en Sciences de la nature et en Musique.~~*
- **Journée pédagogique :** enlever la note de bas de page et la dernière phrase.  
*Pour les enseignants et les enseignantes*  
*Une journée où il n'y a pas de cours pendant laquelle les enseignants et les enseignantes participent aux activités planifiées et organisées par le Collège pour cette journée<sup>4</sup>. En cas d'absence, les règles habituelles s'appliquent.*
- **Journée d'activités pédagogiques multiples :** ajouter APM entre parenthèses;
- **Journée pour l'épreuve uniforme de français :** ajouter EUF entre parenthèses.

CDEJ-200212-04 Il est proposé par M. Raphaël Desroches appuyé par Mme Chantal Riopel, de donner un avis favorable au conseil d'établissement au calendrier scolaire 2020-2021.

## Adopté à l'unanimité

### 6. Avis sur des modifications apportées aux Règles en application du règlement sur l'admission des étudiants au Cégep régional de Lanaudière R6; (document joint) M. Bruno Gariépy;

M. Bruno Gariépy nous indique que, chaque année, le Cégep régional de Lanaudière à Joliette révisé ses règles en application du Règlement no 6, Règlement sur l'admission des étudiants. L'an dernier, des modifications majeures ont été apportées, pour s'arrimer au nouveau Règlement sur le régime des études collégiales (RREC) et clarifier certains articles dans leur formulation ou leur application.

Cette année, les modifications proposées sont peu nombreuses puisque les règles en application sont suffisamment claires et précises. Des modifications mineures visent principalement un arrimage avec les modifications apportées par le Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM) et le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES). Enfin, la section 4.3 relative aux étudiantes enceintes est retirée, le temps de faire des vérifications légales et des analyses de risque en santé et sécurité.

## Cheminement du dossier :

10 janvier 2020	Adoption au comité de gestion pédagogique
12 février 2020	Présentation à la commission des études pour avis
13 février 2020	Présentation au conseil d'établissement pour adoption

## Précisions apportées à la suite des questionnements des membres :

- Article 4.3 :
  - Le Collège a sollicité un avis juridique concernant cet article;
  - Cet article ne peut être appliqué;
  - Selon la Loi, le Collège ne peut interdire légalement l'accès à une étudiante;
  - L'étudiante n'est pas obligée de déclarer qu'elle est enceinte ou qu'elle allaite;
  - Une analyse de risque menée par des spécialistes doit être effectuée. Présentement, il y a peu de cours dont on est informé des dangers. En attendant, on est dans un flou. Pour l'instant, les interventions auprès de ces étudiantes doivent être faites au cas par cas;
  - Le meilleur endroit pour informer une étudiante est le plan de cours. Un libellé sera proposé pour tous les plans de cours.

### On convient d'un nouveau libellé pour l'article 4.3 :

***Certains cours, stages ou laboratoires peuvent comporter des risques pour la santé et la sécurité des étudiantes enceintes ou qui allaitent. Par conséquent, l'étudiante a la responsabilité de signaler son état auprès du collège.***

- **Article 4.2 Particularité – Français :** On se questionne sur le financement du cours *Renforcement en français 601-013-JO*.  
Mme Josianne Lafrance nous cite la page 26, compétence 1001 du cahier *Activités de mise à niveau et activités favorisant la réussite* :  
*Cette activité s'adresse à des élèves qui ont réussi Français, langue d'enseignement de la 5e secondaire et qui ont des lacunes importantes dans la maîtrise de la langue.*
  - *Dans le cas des diplômés de la formation générale des jeunes du Québec, cette activité s'adresse à ceux dont la moyenne au secondaire, établie selon les critères du Ministère, est inférieure à 75 %. Exceptionnellement, une directrice ou un directeur des études peut autoriser l'inscription d'un élève dont la moyenne est égale ou supérieure à 75 %, si elle ou il juge que les lacunes de l'élève peuvent compromettre sa réussite.*
  - *Dans tous les autres cas, les collèges appliquent leur méthode de sélection des élèves qui doivent suivre cette activité.*

CDEJ-200212-05 **Il est proposé par Mme Nathalie Nadeau appuyé par M. Raphaël Desroches, de donner un avis favorable au conseil d'établissement sur les modifications apportées aux Règles en application du règlement sur l'admission des étudiants au Cégep régional de Lanaudière R6 avec les modifications apportées à l'article 4.3.**

**Adopté à l'unanimité**

## **7. Information :**

### **7.1. Information sur les résultats des inscriptions pour la session d'hiver 2020; (document déposé séance tenante) M. Bruno Gariépy;**

Les statistiques Nouveaux admis et inscrits - hiver 2019 ont été produites après la date d'annulation 15 février 2019 tandis que celles de l'hiver 2020 ont été produites le 12 février et seront mises à jour après la date limite d'annulation des cours, soit le 14 février prochain.

#### **Faits saillants :**

- **Tableau 1 :**
  - 213 demandes de changement de programme (phénomène qui se poursuit)
  - SRAM tous tours confondus : 330 demandes / 47 refusés
  - 493 admissions SRAM et changement de programme 9 % de refus (préalables manquants)
- **Tableau 2 :**
  - Il s'agit d'admissions et non d'inscriptions réelles et avant la date d'annulation;
    - Cheminements particuliers : -14 %
    - Préuniversitaire : -13 %
    - Technique : -14 %
    - Grand total : -14 % la baisse continue
- **Tableau 3 :**
  - Ensemble des étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes tous niveaux confondus :
    - Cheminements particuliers : 243 (-21 %)
    - Préuniversitaire : 724 (-5 %)
    - Technique : 1054 (-9 %)
    - Grand total : 2021 (-9 %) la baisse continue

#### **Précisions apportées à la suite des questionnements des membres :**

- Il faudrait ajouter les données pour *Administration publique*;
- Selon la démographie, on prévoit une remontée dans quelques années.

## **8. Divers;**

### **8.1. Cours en Ligne Ouverts et Massifs (CLOM);**

M. Raphaël Desroches nous informe sur une lettre qui a été envoyée par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) le 4 février 2020 concernant les *Cours en Ligne Ouverts et Massifs (CLOM<sup>3</sup>)*. Celle-ci fait état de la *Mesure 20 Développer les cours en ligne ouverts massivement pour répondre à des besoins de formation à grande échelle*, du *Plan d'action numérique en éducation et en enseignement supérieur*.

## **9. Date de la prochaine rencontre;**

M. Sylvain Riendeau nous informe qu'un communiqué vient d'être envoyé à la communauté collégiale concernant la nomination de M. Bruno Gariépy qui occupera, à compter de ce jour, les fonctions de directeur adjoint aux études, au service des programmes techniques, de l'international et de l'interculturel. On félicite M. Bruno Gariépy pour sa nomination.

M. Sylvain Riendeau nous indique que la réunion du 11 mars est planifiée « au besoin », selon les résultats des admissions pour la session automne 2020. Une communication sera transmise aux membres de la commission des études sur la tenue ou non de cette réunion.

## **10. Levée de l'assemblée.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

---

Céline Dessureault, secrétaire d'assemblée

---

<sup>3</sup> Formation accessible à tous, dispensée dans l'Internet par des établissements d'enseignement, des entreprises, des organismes ou des particuliers, qui offre à chacun la possibilité d'évaluer ses connaissances et peut déboucher sur une certification. CLOM : cours en ligne ouvert massivement